



ROQUETTES À LA UNE

magazine d'informations municipales

Mon intention, en écrivant cet éditorial, n'est pas de rédiger un billet d'humeur. Toutefois, l'actualité m'impose de vous faire part de légitimes inquiétudes, à l'énoncé des mesures annoncées par le gouvernement concernant la suppression de la taxe professionnelle (TP) et la réforme des collectivités locales.

Ces collectivités locales réalisent 73% de l'investissement public dans notre pays et fournissent donc aux entreprises le travail indispensable à leur développement.

La suppression de la TP n'est compensée que pour l'année 2010 ; aucune lisibilité pour 2011 et les années à venir.

Nous sommes, nous collectivités, pointées du doigt quant à notre responsabilité dans la dette publique. Pourtant nos mairies sont bien mieux gérées que l'Etat. Nous n'empruntons que pour investir alors que l'Etat est contraint d'emprunter pour payer les intérêts de sa dette.

Supprimer nos moyens ou les diminuer reviendra à réduire les investissements et sera donc contreproductif en direction des entreprises. Car comment envisager d'alourdir encore la fiscalité des ménages, seule solution qui s'offrirait à nous pour maintenir le niveau de nos investissements.

La réforme visant à refondre les Conseils Généraux et les Conseils Régionaux, en supprimant les clauses de compétences, interdirait au Conseil Général de subventionner nos investissements. Autant de mesures qui affaibliront nos collectivités et nous réduiront à une dépendance totale vis-à-vis du pouvoir central, nous imposant encore une fois comme seule ressource le recours à la fiscalité.

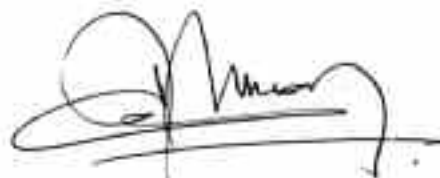
Mes inquiétudes se portent sur le programme d'investissement du mandat ; nous avons travaillé pendant plus d'une année et nous sommes prêts à lancer les opérations pour les 2 ou 3 ans à venir.

J'espère que les conséquences des mesures gouvernementales ne nous contraindront pas à la remise en cause de nos engagements.

Je tenais à vous faire part de ces craintes tout en vous disant que le Conseil Municipal reste très actif et défendra ses convictions d'une gestion municipale active et maîtrisée.

Pour conclure sur une note d'optimisme, j'ai pu vérifier à l'occasion de la rentrée scolaire et associative le dynamisme de notre commune. Rentrée scolaire, forum des associations, fête champêtre, rentrée sportive, lire en fête à Roquettes voilà bien des sujets de satisfaction.

Merci à tous les acteurs.



Michel Perez
Maire de Roquettes



Actualités CAM 3 - 4	Aides financières projets verts
Urbanisme 5 - 6	Projets en cours Village fleuri
Le dossier 7	Une visite enthousiasmante
Vie de la commune 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13	Fête de la musique Affaires culturelles Foyer rural Associations Votation publique
Ecoles et jeunesse 14 - 15	Les vacances d'été au CAJ La rentrée à l'école maternelle
Sports 15- 16 - 17	Les associations
Comité des fêtes 18	Le nouveau comité La fête champêtre
Patrimoine 19	L'église de Roquettes
Bloc notes 20	Recensement Etat civil Pharmacies de garde

La CAM vous accompagne pour financer vos projets « verts »

Des aides précieuses

Avec la rentrée, nous sommes nombreux à penser à de nouveaux investissements, et notamment à d'éventuels travaux de rénovation, d'amélioration de notre habitat.

Chacun sait aujourd'hui qu'il existe des aides pour financer ces projets souvent coûteux. Mais ces subventions et autres crédits d'impôts évoluent chaque année : de nouvelles aides apparaissent, d'autres au contraire disparaissent. Il n'est pas tou-

jours facile de savoir ce à quoi nous avons droit, les types de travaux subventionnés ou les divers organismes auxquels nous pouvons nous adresser.s.

C'est pourquoi la CAM met en place un nouveau service dans le but de vous orienter et vous accompagner dans vos recherches et démarches et faire que vos projets de réfection de fenêtres, portes, solaire... puissent plus facilement devenir réalité !

Près de la moitié de l'énergie consommée en France l'est dans le bâtiment.

Ce secteur est le 2e responsable des émissions de gaz à effet de serre.

Faire des économies d'énergie, c'est donc bon pour vous... et bon pour la planète.



L'éco-prêt à taux zéro (EPTZ)

Pour quoi faire?

Pour financer des travaux de rénovation permettant des économies d'énergie dans votre résidence principale.

Attention, pour bénéficier de ce prêt, il faut réaliser un ensemble de travaux qui doit :

- soit permettre d'atteindre une performance énergétique globale minimale du logement. Elle doit alors être calculée par un bureau d'études thermiques.
- soit constituer un « bouquet de travaux » : c'est alors une combinaison d'au moins 2 catégories de travaux parmi celles-ci :

D'autres travaux spécifiques mais rares peuvent être concernés.

Plus d'infos :

<http://ecocitoyens.ademe.fr/financer-mon-projet>

- isolation thermique performante de la toiture
- isolation thermique performante des murs donnant sur l'extérieur
- isolation thermique performante des fenêtres et portes donnant sur l'extérieur
- installation ou remplacement d'un chauffage, éventuellement associés à de systèmes de ventilation économiques et performants, ou d'une production d'eau chaude sanitaire
- installation d'un chauffage utilisant une source d'énergie renouvelable
- installation d'une production d'eau chaude sanitaire utilisant une source d'énergie renouvelable.

Pour qui ?

Ce prêt est accordé pour une résidence principale à tout propriétaire occupant, bailleur, copropriétaire ou société civile détenteur d'un logement achevé avant le 1er janvier 1990).

C'est un prêt sans conditions de ressources.

Auprès de qui ?

Ce prêt peut être contracté auprès de la plupart des banques.

Pour quel montant et quelle durée ?

Bouquet de 2 types de travaux	20 000 € maxi	10 ans
Bouquet de 3 types de travaux mini	30 000 € maxi	
Amélioration de la consommation d'énergie		

L'E-PTZ, un triple intérêt

- maîtrisez mieux votre budget.
- rentabilisez plus vite votre projet (intérêts à 0%, amortissement plus rapide).
- améliorez globalement votre logement et sa valeur immobilière.

D'autres aides possibles

Cumuler éco-prêt et crédit d'impôt

Vous pourrez bénéficier du crédit d'impôt développement durable, si votre offre d'éco-prêt à taux zéro est émise avant le 31 décembre 2010, et si le revenu fiscal de votre foyer n'excède pas 45 000 euros au titre de l'avant-dernière année précédant cette offre.



L'aide de la CAM

La CAM soutient vos projets d'amélioration de l'habitat et démontre ainsi sa volonté d'engager une politique nouvelle en faveur du logement.



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU MURETAIN

Elle propose des aides sous conditions de ressources aux propriétaires occupants ou bailleurs.

Un prospectus explicatif est disponible à la mairie.

Renseignements au 05 62 27 51 50

L'éco-prêt à taux zéro est cumulable avec d'autres incitations financières :

- aides de l'ANAH 05 61 58 50 66
- du Conseil régional 05 61 39 66 39
- de la CAM 05 62 27 51 50

Vous pouvez également obtenir un prêt complémentaire «développement durable».

Pour en savoir plus, consultez le Guide de l'ADEME:

«Les aides financières Habitat 2009».



Un crédit d'impôt

Outre la TVA à 5,5% (applicable, pour les logements construits depuis plus de 2 ans, sur les fournitures et la pose par des professionnels), vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt sur l'achat TTC des équipements.

Propriétaires bailleurs

Un plafond unique de dépenses de 8 000€ par logement (dans la limite de 3 logements par an) est retenu pour une période comprise entre le 1er janvier 2009 et le 31 décembre 2012.

Propriétaires fonciers, locataires..

Le crédit d'impôt s'applique aussi aux logements neufs, le plafond de dépenses pouvant aller jusqu'à 16 000€ pour un couple, auxquels s'ajoutent 400€ par personne ou enfant à charge.

Ce plafond est apprécié sur une période de 5 années consécutives comprises entre le 01/01/2005 et le 31/12/2012.

DPE : Roquettes s'engage

Conformément aux engagements pris lors du protocole de Kyoto, une directive européenne oblige désormais chaque propriétaire à réaliser un diagnostic de performance énergétique (DPE) en vue d'informer le futur acheteur ou locataire des qualités énergétiques de son logement. Cette nouvelle législation contribue ainsi à réduire les consommations d'énergie des bâtiments existants ou à construire.

Les collectivités locales ont elles aussi obligation de réaliser ce diagnostic. Dès l'automne 2008, Roquettes a donc entamé un important travail visant à améliorer les performances énergétiques de ses bâtiments. Le diagnostic a ainsi été rendu en septembre 2009 et un plan pluriannuel d'investissements est en cours d'élaboration.



Mémo plus d'infos

ADEME : <http://ecocitoyens.ademe.fr/financer-mon-projet>

CAM : 05 62 27 51 50

Espace info Energie : 05 67 69 69 67 - <http://www.solagro.org>

ANAH : 05 61 58 50 66 - <http://www.anah.fr/lecosubvention/>

Urbanisme et projets en cours



En parallèle des travaux en cours dont vous pouvez voir l'avancement dans notre commune et qui témoignent du dynamisme et de l'attrait qu'elle représente, 2 gros chantiers vont dans un avenir proche revêtir une importance particulière dans le quotidien des Roquettois.

Il s'agit à court terme de la création de l'établissement d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD).

C'est à l'issue d'un travail en amont de longue haleine du Conseil Municipal, et plus particulièrement de Michel Perez, Maire et de DANIEL Virazel, 1er adjoint en charge de l'Urbanisme, que cette opération a pu se concrétiser.

Le « coup d'envoi » a eu lieu le 23 juillet dernier, lors de la signature avec la Mutuelle « Bien vieillir » de la convention de partenariat qui officialise le lancement de cette opération.

Le début des travaux de cette structure

privée de 80 places est programmé pour janvier 2010 avec une ouverture envisagée en septembre 2011.

Les Roquettois(e)s devraient rapidement et en termes d'emplois évaluer l'un des bénéfices majeurs de cette réalisation pour l'économie de notre commune. En effet, grâce aux conditions négociées, le processus de recrutement du personnel devra favoriser les demandeurs d'emplois de Roquettes.

Il sera déclenché quelques mois avant l'ouverture au cours d'une réunion publique d'information.

C'est ensuite la vie culturelle et associative qui bénéficiera, au travers d'une salle des fêtes composée d'une salle de 450 m², de locaux associatifs et d'un relais d'assistantes maternelles avec ludo-

thèque, de conditions plus que favorables.

L'architecte étant à présent retenu, le début des travaux devrait pouvoir intervenir en avril 2010 pour une mise en service en avril 2011.

C'EST DONC UNE VERITABLE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT QUE L'EQUIPE MUNICIPALE A DECIDE D'INITIER ENCORE POUR 2009.



Mais, son objectif est aussi de garder une bonne santé financière en maîtrisant la dette. A chaque dépense nouvelle, il y aura recherche d'économie nouvelle sans que la qualité du service ne se dégrade.

Dans le même temps, il faut faire face à l'augmentation du coût de la vie et au désengagement de l'aide de l'État en faveur des collectivités territoriales qui finissent par peser lourd dans nos budgets et qui nous ont obligés à une légère révision des taux des taxes locales, comme vous avez pu le constater.

Le Gouvernement peut donc se targuer de ne pas augmenter les impôts sur le revenu puisqu'il contraint les collectivités à augmenter les impôts locaux.



Commission travaux – espaces verts

Roquettes participe pour la 1ère fois au concours des villes et villages fleuris

Dans votre quotidien mais aussi au travers des photos déjà parues dans des éditions antérieures de notre magazine, vous avez pu constater la qualité de l'entretien et du fleurissement de nos espaces publics.

Fort de ce succès, Claude LAMARQUE, Conseiller Délégué aux Travaux et Espaces Verts a, avec l'aval du Conseil Municipal, présenté la candidature de notre commune au concours des villes et villages fleuris organisé par le Comité Départemental du Tourisme, organisme dépendant du Conseil Général de la Haute Garonne.

C'est ainsi que, cet été, vous avez pu apercevoir les membres du jury de cette manifestation parcourir nos rues et noter l'originalité de la taille de certains arbres, le fleurissement généreux du château, les prairies fleuries ainsi que la propreté de notre cité.

Si les résultats du concours ne seront connus que dans les prochaines semaines, il faut néanmoins dès à présent féliciter pour tout le travail qu'elle fournit, l'équipe des employés municipaux, dirigée par Philippe Coune :

- Bruno Ruiz et Laurent Clavel pour l'entretien du matériel, les arrosages intégrés et tous les travaux d'entretien.

- Marie Roma et Jean-François Tache, plus spécialement chargés des plantations et de l'arrosage.

- Jean Louis Honoré et Sylvain Brunet, spécialisés dans la taille des arbres et des haies.

- Philippe Lecoq l'entretien des massifs et procède à la taille très particulière des certains arbustes.

- Fred Puggia, le dernier arrivé et affecté à l'entretien des terrains de sport de la commune.

Tous participent activement à la tonte des pelouses, à la mise en place des diverses manifestations (de plus en plus nombreuses) et reçoivent à cette occasion le renfort de Jean-Marc Daunis lorsqu'il est rendu disponible par sa fonction d'ASVP (agent de service de la voie publique)



- Côté administratif, c'est Véronique Maylin qui, après un recensement de toutes les demandes des élus et des présidents d'associations, fait le lien avec les entreprises pour l'établissement des devis. Claude Lamarque tient à remercier toute cette équipe pour sa disponibilité et le travail accompli qui assurent aux Roquettois une excellente qualité de vie.



Une visite enthousiasmante et reconfortante

Une délégation d'élus Roquettois s'est rendue à Saint Jean de Vedas au siège de MBV afin de se rendre compte du fonctionnement des établissements gérés par cette société. (C'est en effet, cette mutuelle qui assurera la gestion du futur établissement pour personnes âgées à Roquettes).

Après la visite de deux de leurs établissements, nous avons pu constater que MBV porte bien son nom (Mutuelle Bien Vieillir) au travers du regard différent porté sur « nos anciens. »

Depuis quelques années, l'hébergement des personnes très dépendantes est devenu une préoccupation nationale et MBV y apporte une réponse originale. Un concept nouveau, haut de gamme, avec trois principes clés : « le respect de la dignité, la préservation des liens d'affection et le souci de l'intégrité. »

Tout concourt à la satisfaction des résidents et de leur famille. Au cœur de cette démarche, la volonté de favoriser les liens familiaux et amicaux intergénérationnels, condition essentielle du bien vieillir, mais aussi une conception architecturale des bâtiments, une décoration



intérieure, des équipements, une politique de recrutement et de formation des personnels particulièrement adaptés. Pour chaque pensionnaire, un projet de vie personnalisé est conçu et suivi au quotidien. « L'entretien, les soins médicaux, l'animation, la restauration... à tous les niveaux, le personnel de ces établissements a une conscience toute particulière du rôle qui est le sien ». Mais, en plus, ce qui fait l'attraction du concept, c'est le prix des prestations : moins de 2000 € en moyenne par mois.

Tout au long de notre visite, nous avons pu apprécier l'architecture avec un cadre soigné et spacieux, la qualité des équi-



pements « des espaces multimédia pour grands et petits, des espaces bien-être (coiffure, esthétique, balnéothérapie, luminothérapie...), un espace multi sensoriel SENN-SAO » la décoration intérieure, des espaces extérieurs invitant à la promenade ou à la contemplation, tous ces équipements nous faisant penser davantage à un hôtel de très bonne classe qu'à une maison de retraite.

Cette visite nous a confortés dans notre choix de MBV, société mutualiste, institution porteuse de valeurs et de traditions humanistes. Nous sommes ainsi assurés que cet outil mis à la disposition des Roquettois saura reconforter nos aînés.

MBV : Mutuelle du Bien Vieillir, organisme de droit privé à but non lucratif régi par le livre III du code de la mutualité, a vocation à créer et gérer ou gérer par délégation de service public des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

la vie de la commune

Fête de la musique à Roquettes



Un peu d'histoire ...

La Fête de la Musique a lieu à travers le monde le 21 juin (qui coïncide le plus souvent avec le premier jour de l'été).

Elle vit le jour en France à Metz, dans le département de la Moselle, place de l'Église, dans le quartier de Magny. Elle fut ensuite célébrée dans la France entière puis dans une centaine de pays.

Elle est d'abord imaginée en 1976 par le musicien américain Joël Cohen qui travaillait alors pour Radio France à France Musique. Il voulait que les groupes de musique jouent le 21 au soir, jour de l'été. Après les élections de 1981, cette idée a été reprise par Jack Lang alors Ministre de la Culture.

Sa première édition a lieu le 21 juin 1982. C'est l'occasion d'une liesse populaire et la manifestation connaît un succès croissant au cours des décennies suivantes. Le 21 juin a été choisi car il coïncide le plus souvent avec le solstice d'été (l'un des jours les plus longs de l'année).

Elle a pour vocation de promouvoir la musique de deux façons :

- Sous le slogan "Faites de la musique", elle encourage les musiciens amateurs à se produire bénévolement dans les rues.
- Grâce à l'organisation de nombreux concerts gratuits, d'amateurs mais aussi de professionnels, elle permet à un public large d'accéder à des musiques de toutes sortes et toutes origines (musique

classique, jazz, rock, world music, musique traditionnelle, etc.).

La musique étant un vecteur de communication universel, cette fête s'est aujourd'hui complètement internationalisée : en moins de 15 ans, dans 110 pays sur 5 continents.

Demandez le programme

L'édition 2009 s'est déroulée dans notre village en fait, le samedi 20 juin, faute au calendrier et surtout pour permettre aux nombreuses familles d'y participer. Les Roquettois ont une fois encore répondu présents et ainsi de nombreuses personnes ont déambulé entre les scènes disséminées çà et là.

Sur la grande scène, les démonstrations de danse hip hop du CAJ et le spectacle de danse classique se sont « accordés » aussi bien avec « Matéria » un groupe de métal qu'avec les prestations des chorales du CAJ et du CLAE et avec



également un groupe de chansons françaises « Les trois font la paire ».

Au château, l'ensemble vocal Arc en Ciel plein d'enthousiasme et de bonne humeur a cette année encore, détendu les conduits auditifs. Un rendez-vous très convivial, en toute simplicité.

Dans les rues du village, le défilé fanfare par l'atelier des cuivres s'est fait pour l'occasion le témoin de la vitalité musicale de notre territoire.

En scène ouverte, dès le début de l'après midi, dépaysement assuré avec une multitude de musiciens comme « Ach Moyer » et « The Oxid ».



Dès 19h, l'apéro concert offert par la Mairie de Roquettes dans le parc, avec le concours de l'Ensemble Instrumental de l'École de Musique, a distillé la bonne humeur sans modération.

La fin de la soirée s'est déroulée toujours en musique avec 2 groupes : « Les Chamacos » (salsa et timba) et « The Titanic Orchestra » (rock) « le tout orchestré » autour de grillades/frites servies par les jeunes du CAJ.

La vitalité de la Fête a compté aussi avec les énergies de tous les "volontaires", et en particulier les employés municipaux, qui se sont mobilisés grandement pour apporter à cette journée exceptionnelle sa part fondamentale de spontanéité et son allure de transgression joyeuse.

La Fête de la musique vue par les jeunes du CAJ

Pour la deuxième année, le Centre d'Animation Jeunes (C.A.J) a organisé la fête de la musique dans notre commune avec la participation de tous les acteurs : Foyer Rural, Ecole de Musique, Cocodi, l'Ecole Primaire et le CLAE.

Cette année, le rendez-vous musical a eu lieu le samedi 20 juin sous un beau soleil dans le parc du château avec des animations en simultané sur deux scènes.

Tout au long de la journée, sous le boudrome, des démonstrations se sont succédé sur la grande scène notamment avec la section danse du Foyer Rural, le groupe hip-hop du CAJ, l'Ecole et le CLAE, ainsi que le groupe « intergénération » CAJ - Club des anciens.

Une nouveauté : La scène ouverte,

Comme son nom le laisse supposer, le principe est d'accueillir les nouveaux talents et de leur donner leur chance ;



Compte tenu de l'intérêt du public pour cette expérience, ce concept sera repris l'année prochaine. Trois groupes se sont tour à tour rencontrés sur les planches, The Oxide, The Achmoyers et Matéria.

La participation des jeunes tout au long de la journée,

Une fois de plus, les jeunes du C.A.J de Roquettes se sont largement impliqués dans l'organisation : Les préadolescents

ont participé à la mise en place et à la décoration des scènes tandis que les plus grands ont installé tout le reste du site. Ils ont également préparé les grillades et ce sont plus de 170 repas qui ont été servis au cours de la soirée !

Les têtes d'affiche de la soirée,

Le groupe « Los Chamacos », reconnu dans le monde de la musique cubaine, a ouvert la soirée et nous a fait partager leur talent, leur énergie et leur bonne humeur en nous initiant aux rythmes de la salsa et du reggaeton.

En seconde partie, les « Titanic Orchestra », groupe de rock émergent, formé depuis seulement deux ans, nous ont fait partager un répertoire composé de reprises et de compositions très entraînantes qui nous a amené jusqu'au bout de la nuit.

Alors, rendez-vous l'année prochaine le samedi 19 juin 2010 pour une nouvelle fête de la musique.



Affaires culturelles

Expo peinture 2009 : Liste des lauréats

Cette année l'expo peinture a connu un beau succès : plus de 150 tableaux et certains de très bonne facture.

Seul petit bémol. Pas beaucoup d'adolescents !!!

Comme chaque année le public a voté.

Les lauréats sont :

- Pour les enfants :** 1er prix : **Laura Averseing** avec « le bonheur »
2ème prix : **Armelle Blais** avec « le chat »
- Pour les adolescents** 1er prix **Lou Barout-Crouzat** avec « Cassy »
- Pour les adultes** 1er prix **Carole Bruniquel** avec « zodiaque indien »
2ème prix **Gérard Poirée** avec « reflet »
3ème prix **Carole Assié** avec « Mystère ».



Bibliothèque

Liste des nouveaux ouvrages de la bibliothèque de Roquettes

ADULTES

Que serais-je sans toi ? : **MUSSO**

Verdict du plomb : **CONNELLY**

La cabane : **YOUNG**

Boomerang : **ROSNAY**

Solitude du vainqueur : **COELHO**

Si je reste : **FORMAN**

Mortel secret : **THOMPSON**

Week end meurtrier : **GANDY**

Quitter le monde : **KENNEDY**

Cercle de pierre , 7 et 8 : **GABALDON**

Luuna , 1 et 2 : **CRISSE**

Donjon de naheulbeuk 2, 3 et 4 : **LANG POINSOT**



JEUNESSE

Loulou de Montmartre 1, 2 et 3 : **BOUBLIL**

Chants de la lune noire 1, 2, et 3 : **BULTEAU**

Apprentie alchimiste 1, 2, et 3 : **TENOR**

Gaston . L'écologie selon lagaffe : **FRANQUIN**

Petit Spirou 1 « mon prof de gym . »

Petit Spirou 2 « mon super grand papy . »



Foyer rural

Chorale – groupe vocal « Arc en Ciel »

L'ensemble vocal ARC-EN-CIEL EN CHOEUR (Roquettes Roques), après quelques semaines de vacances, a démarré la nouvelle saison 2009-2010, Les répétitions ont repris le lundi 14 septembre au Château de Roquettes et nous avons été enchantés d'accueillir une dizaine de nouveaux choristes (basse, ténor, alti et soprano).

Ce recrutement conforte le dynamisme de notre ensemble vocal qui fonctionne avec enthousiasme, convivialité et bonne humeur sous la direction artistique d'Isabelle Bettin, notre chef de chœur.

De nombreux concerts sont au programme à Roquettes, Roques, Portet, Albi, Fonbeauzard et Bordès sur Arize. La programmation est "éclectique" en passant du Gospel au Lyrique. Cette saison, nous rajouterons au répertoire des morceaux tels que : Le Lion est mort ce soir; América (West Side Story) mais aussi Casta Diva (Bellini/Norma).

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, pour chanter ou nous écouter. Dans tous les cas, nous serons très heureux de vous accueillir et de vous faire partager notre joie de chanter en chœur.

ARC en CIEL en CHOEUR :
<http://arc.en.ciel.en.choeur.googlepages.com/home>

Activ'Femmes

Cette association connaît un vif succès, et de nouvelles adhérentes viennent agrandir le groupe déjà formé depuis des années, et qui connaît un élan d'amitié et de solidarité entre toutes.

Forum des associations

Samedi 5 septembre 2009

Afin de soutenir le mouvement associatif, la municipalité a souhaité mettre en place une journée d'information qui a permis aux nombreuses associations Roquettoises de se faire connaître et de présenter leurs activités aux habitants.

Roquettes bénéficie d'un tissu associatif dynamique, qui contribue à son animation culturelle et sociale, et qui permet également aux habitants de s'investir bénévolement.

Les sorties sont toujours très appréciées : culture et loisirs vont de pair !

Dans les mois à venir, le programme comprendra la visite du site de St Bertrand de Comminges et Barbazan, puis les cités de Cordes sur ciel et Monestiés dans le Tarn et également les musées Goya et Jean Jaurès à Castres.

Section sophrologie ATELIER DE SOPHROLOGIE (CAYCEDIENNE)

GESTION DU STRESS, GESTION DES EMOTIONS

La sophrologie caycédienne, méthode de relaxation et de prise de conscience du corps, est un véritable outil de développement personnel.

Elle harmonise le corps et l'esprit pour vaincre ses tensions et optimiser ses possibilités (sérénité, confiance en soi, concentration, mémorisation, adaptabilité,...).

La sophrologie permet à chacun d'évoluer vers un mieux-être, un mieux-vivre en s'appuyant sur des procédés simples et répétitifs :

- * Relâchement musculaire
- * Détente mentale
- * Pratique d'exercices
- * Respiration
- * Concentration/visualisation

Les séances hebdomadaires se pratiquent assis, couché ou debout.

Les sophronisés, yeux fermés, sont portés par la voix du sophrologue et sont dans

l'accueil des sensations, des phénomènes, des sentiments positifs.

Durée : 1 heure

Nicole MARION-GAUTIER

Tél. 05 62 20 83 07

Port. 06 22 91 37 95

Section YOGA

Selon la médecine ayurvédique, les postures d'équilibre sont indispensables pour une bonne activité cérébrale, pour la stabilité du corps - dans toutes les positions - mais aussi pour combattre les maux de notre époque : stress et anxiété.

Voilà une des applications du Hatha Yoga auquel s'adonnent les adeptes tous les lundis soir à 18H30, salle Marcel Carné (de octobre à janvier, nous démenagerons momentanément dans la salle des « Jeunes anciens » qui nous est aimablement prêtée pendant la durée des travaux au château).

La reprise des séances a eu lieu le lundi 07 septembre 2009.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Françoise COURDESSES :

05.61.72.29.17

Christiane DELGA :

05.61.08.81.05



Autres associations

Association Roquettoise de Théâtre

Le 8 septembre, les amateurs de théâtre de notre commune, petits et grands, ont repris le chemin des planches avec plaisir.

Cette année, la participation aux ateliers est bonne. Nous pouvons encore accueillir 2 élèves « pré-ados » à 17h15 le mardi, le cours des adolescents de 18h30 à 20h30 étant complet. Néanmoins, il reste des places dans l'atelier adultes le jeudi à 20h45.

Les cours se déroulent au centre socio-culturel F. Mitterrand et nous remercions la municipalité de nous avoir accordé la salle en haut du bâtiment malgré les travaux.

Le 26 septembre, vous avez pu applaudir la troupe dans Les Rustres de Carlo GOLDONI.



Les acteurs Monique BOURDAGE, Cordula BEHRENS-MAIRE, Annick LEGROS, Alexandra PEROT, Jean-Marc ALFONSI, Jean-Luc DELEFOLLY, Gérard ESCALA, Johan RICHEFEU, Jonny RUFFATO ainsi que le metteur en scène Yvon CHEMITLIN remercient le public pour être venu si nombreux les applaudir.

merci à l'Association ART pour sa générosité et son indéfectible soutien à son action .



La troupe s'est ensuite produite à Grépiac ainsi qu'à Labarthe-sur-Lèze en octobre.



Soirée agréable s'il en fut tant la qualité du spectacle était au rendez-vous. A l'entracte, boissons et pâtisseries étaient proposées et la moitié de la recette de la soirée était, comme toujours, reversée à COCODI qui tient à adresser un grand

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

- le professeur Yvon CHEMITLIN
au 06 72 43 17 42
- ou le président J-M ALFONSI
au 06 84 26 63 13.



Club des jeunes Anciens de Roquettes

Toujours aussi nombreux au club, la bonne humeur est au rendez-vous les lundi, mardi et vendredi ;

Le dernier trimestre a été riche en événements : Une journée à Mirepoix au mois de mai, une sortie au Pas de la Case et une journée grillade avec animation musicale et bal au mois de juin.

Le mois de juillet nous a réservé une soirée superbe à Valence d'Agen où nous avons pu

assister au spectacle son et lumière « Au fil de l'eau ».

Nos adhérents ont apprécié que leur club reste ouvert en juillet et août et ont pu profiter des animations dans une ambiance climatisée (jeux, goûters, gym, anniversaires), ce qui leur a permis d'éviter la solitude.

Sous le soleil radieux du mois de septembre, la visite de Collioure a clôturé la série de voyages de l'année : visite en train touristique des hauts de la ville et à travers les vignes jusqu'à Port Vendres.

Nous n'oublierons pas, au mois de novembre de fêter l'arrivée du beaujolais nouveau et des châtaignes, avec pour cette soirée une animation par les danseuses sévillanes.



Enfin, le 19 décembre, nous célébrerons ensemble, la fête de Noël autour du sapin, d'un bon repas et d'un accordéon.

Renseignements et adhésions :

- Mme Jacqueline Lugué,
Présidente du club : 06 73 04 04 23
- Mme Gabrielle Villaescusa,
trésorière : 06 09 27 40 72



Le 23 septembre 2009, vote d'une motion par le Conseil Municipal de Roquettes contre la privatisation de la Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal

EXPOSÉ :

Le Conseil Municipal de Roquettes affirme que le service public de La Poste appartient à toutes et à tous.

- Considérant les menaces qui ont déjà pesé sur le Bureau de Poste de ROQUETTES et la mobilisation citoyenne qui avait permis son maintien,

- Considérant que le service public postal remplit des missions indispensables en matière d'aménagement du territoire et de lien social. Que ses missions de service public dépassent le cadre du service universel du courrier et de la presse, de l'accessibilité bancaire et de la présence postale territoriale, dans les zones rurales comme dans les quartiers populaires ;

- Considérant que le gouvernement et la direction de La Poste envisagent de changer le statut de l'établissement public afin de le transformer en société anonyme dans le cadre de la loi de transposition de la directive postale mettant fin au monopole de La Poste sur le

courrier de moins de 20 grammes le 1er janvier 2011 ;

- Considérant que ce service public postal est déjà l'objet de remises en cause très importantes qui ont abouti à une détérioration du service rendu à la collectivité.

Plus de 6100 bureaux de Poste sur 17000 ont déjà été transformés en « partenariats » et plus de 50 000 emplois ont été supprimés depuis 2002. Ceci se traduisant par un accroissement des tournées de facteurs à découvert, des horaires de levées avancés, des files d'attente qui s'allongent.

- Considérant qu'en Europe, les privatisations postales ont engendré baisse de qualité de service, augmentation des tarifs et destructions d'emplois ;

- Considérant que le service public postal doit être maintenu, modernisé et renouvelé afin de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire ;

- Considérant que la population a son mot à dire sur l'avenir du service public postal, dans le cadre d'un débat public et d'un référendum ;

- considérant qu'une consultation nationale de la population est organisée le samedi 3 octobre 2009 à l'initiative d'une soixantaine d'organisations réunies dans un Comité National :

DECISION :

le Conseil Municipal de ROQUETTES

1. se prononce pour le retrait du projet de loi postale 2009.

2. s'engage à organiser la consultation citoyenne du 03 octobre 2009 sur la privatisation de La Poste, à en garantir le bon déroulement en assurant l'information auprès des administrés de la Commune.

3. Demande la tenue d'un référendum sur le service public postal.

Les résultats de ce référendum, qui a eu lieu le 3 octobre dernier sont pour ROQUETTES : Sur 551 votants : 550 se sont prononcés contre le projet de changement de statut et la transformation de l'établissement public en société anonyme.



écoles et jeunesse

Les vacances d'été 2009 du CAJ



Plusieurs activités ont pu être organisées durant ces deux mois d'été.

Les jeunes ont participé à différentes sorties comme, « Cap découverte » en compagnie du CIJ de Pinsaguel, à l'activité « bowling » avec le CLSH de Roquettes dans le cadre d'animations passerelles entre les deux structures.

Ils ont pu également « s'atteler » à la création d'un blog du CAJ au travers de plusieurs ateliers mis en place à cet effet. L'adresse du Blog : cajrocket.over-blog.com

Ils ont également réalisé deux chantiers, selon la tranche d'âge concernée (ados - pré ados).

Les ados ont repeint un local d'entrepôt occupé par le CAJ et l'association CO-CODI ainsi que du mobilier d'extérieur.

Les plus jeunes ont quant à eux travaillé à l'organisation d'une journée de prévention sur le thème de la sécurité routière : « Sois sport ... aussi sur la route ». C'est le nom de la journée du 10 juillet placée sous le thème de la prévention autour de la sécurité routière et organisée avec la Maison de la sécurité routière en direction des jeunes âgés de 10 à 18 ans. Pas moins de 110 jeunes ont participé à ce tournoi venant de 5 communes de la CAM.

Simulateur de voiture, parcours scooter et vélo, stand de prévention face à l'alcool,



stand de la Brigade de Prévention de la Délinquance Jeunesse : C'est par équipe de 6 qu'ils se sont affrontés tout en s'informant ou se testant de manière ludique

Bravo aux vainqueurs de la journée à la fois en sport et en prévention qui ne sont autres que des jeunes d'une équipe de Roquettes...

Centre d'Animation Jeunes

caj.roquettes@orange.fr

05.61.72.37.08

Blog : cajrocket.over-blog.com



Rentrée scolaire 2009-2010

Le plaisir d'une rentrée scolaire dans des nouveaux locaux

Après une année de travaux d'agrandissement, l'école maternelle était prête à accueillir ses 139 élèves...enfin presque prête, avec quelques petites tâches à terminer et quelques livraisons de matériel qui se sont fait attendre !

Tout ceci n'a pas entaché la bonne ambiance habituelle de l'école et grâce à l'efficacité de nos agents et à la bonne volonté de tous, nos charmants bambins ont pu faire leur rentrée, répartis en 5 classes, aux effectifs malheureusement déjà bien chargés : 29 PS (classe de Sandrine Vaillant) 27 PS/MS (classe de Laurence Murat et Emma Burgin) 28 MS/GS (classe de Sylvie Laug) 27 MS/GS (classe de Karin Chalut) 28 MS/GS (classe de Xavier Burgy).



Petit à petit, tout trouvera sa place dans cet espace agrandi, avec un grand dortoir pour 50 enfants, une classe neuve, une salle d'activité pour du travail en petits groupes, une belle salle de travail et de réunion pour les enseignants et des locaux mieux adaptés pour le rangement et le personnel technique.

L'aide personnalisée se poursuit le mercredi matin, afin de permettre à de petits groupes d'élèves de travailler en fonction de leurs besoins.

Souhaitons leur à tous une excellente année, à l'abri des virus !



Au programme cette année, une ouverture sur l'autre et sur l'ailleurs, avec un travail autour des langues étrangères ; la poursuite de la découverte des instruments de l'orchestre et la relance de nos jardins qui doivent retrouver leur place dans la cour.



Aikido club roquettois

Durant la saison 2008-2009, le club a créé une section enfants à partir de 8 ans : 13 de ces heureux participants, ont pratiqué ce sport avec sérieux et ils reviendront la saison suivante.

Nous souhaitons promouvoir cette discipline martiale aux enfants, car ils n'en tireront que des bénéfices : « Alors n'hésitez pas à poser un pied sur le tatami »

Rappel des horaires

Pour les adultes : Mardi - Jeudi de 20h à 21h30.

Pour les enfants : Samedi de 10h à 11h15

Boxing club roquettois

Le 21 Novembre 2009 : Grand Gala de Boxe Anglaise au complexe Dominique Prévost à 20h.

- demi-finales du championnat des Pyrénées de boxe anglaise (10 combats amateurs élites en 3 rounds de 3 mn et 2 combats professionnels en 6 rounds de 3 mn).

Le tout organisé par le Boxing Club Roquettois qui remercie M. le maire Michel Perez, son conseil municipal, Mme Huguette Puggia et la Commission Sports, pour leur aide ainsi que le Conseil Général de la Haute Garonne.

sports

Merci également à tous les amis de la boxe qui viendront nous soutenir, pour que cette 1ère fête de la boxe à Roquettes, soit une réussite amicale, conviviale et fraternelle.

Réservations : boxingclubroquettois@live.fr ou tel : Alain SINGAGLIA : 06.21.93.18..18

Cyclo club roquettois

Notre Assemblée Générale se tiendra au club, le vendredi 4 Décembre 2009. Pour tous renseignements vous pouvez nous joindre :

<http://cycloclubroquettes.free.fr>

Vélo club roquettois omnisports

La saison touche à sa fin, et le vélo club a connu cette année, une de ses plus belles saisons sur route au niveau résultats.

Il est bien connu que le principe du sport individuel, demande une volonté farouche et une soif de victoire qui obligent le sportif à dépasser ses limites pour arriver à ses fins.

La majorité des adhérents totalisent à l'heure actuelle plus de 10.000 km chacun depuis le 1er janvier. Cela représente des heures et des heures sur la machine tant à l'entraînement qu'en course.

La récompense a été au rendez vous :

Joel FINOS 2 victoires 3 podiums

Roland ROLLEAU 4 victoires 6 podiums

Pierre MARRONNIER 5 podiums

Alain DAURIAC 2 victoires 8 podiums

11° au championnat de France

Lionel BALLANGER 4 podiums

Laurent BAUDOIT 2 podiums

Christian MICHAUD 2 victoires VTT

3 podiums sur route

Alain CIEUTAT 1 podium et vainqueur du Trophée Caisse d'Épargne

Daniel PIQUEMAL 1 VICTOIRE Champion des PYRENEES (fédération police)

La majorité des autres coureurs du club, fidèles équipiers ont permis au VCRO, d'obtenir de très bons classements par équipe, en particulier en Bretagne et dans les LANDES, lors des courses à étapes. (boucles de l'Adour, tour de l'Ariège)

Au niveau des partenaires, LA CAISSE D'ÉPARGNE de PORTET sur Garonne, présente au club depuis plus de 15 ans, a invité Joel FINOS et Gilles LAILLE sur le Tour



de France, lors de l'étape ANDORRE / SAINT GIRONS. Reçus au sein de la caravane, ils ont pu suivre l'étape en tant que VIP et voir l'arrivée sur écran géant en compagnie de personnalités et sportifs de haut niveau.

La période des cyclo-cross va débuter mi-octobre. Cette année, le club vient d'engager Alain LAGRANGE, ancien Champion de France de la spécialité, avec pour objectif une sélection pour le Cham-

pionnat de France, qui se déroulera fin janvier 2010 à AUTERIVE. Christian MICHAUD et Alain DAURIAC tenteront eux aussi ce challenge afin de former une équipe pour cet événement.

Le 15 novembre, lors de la traditionnelle journée sportive organisée sur la commune, le matin comme l'an passé, les Roquettoises et Roquettois de tous âges pourront participer à un VTT et une course à pieds sur le circuit, qui accueillera l'après-midi les participants du cyclo-cross. On oubliera pas que cette manifestation organisée, en partenariat avec le Comité des Fêtes se clôturera par une dégustation de châtaignes et de saucisse grillée.

Comme prévu lors de la mise en place des projets pour 2009, les dirigeants du club doivent rencontrer avec la municipalité la directrice de l'école primaire, pour lui proposer une journée qui sera dispensée aux enfants, et qui concernera la pratique de la bicyclette en milieu urbain et rural.

Toutes les personnes intéressées par la course cycliste peuvent se renseigner auprès d' Alain DAURIAC : VCRO mairie de Roquettes 31120 ROQUETTES



Tennis Club

La fête de l'école de tennis clôture une belle saison 2009 pour les jeunes joueurs de tennis de Roquettes

Dimanche 21 juin, le tennis de Roquettes clôturait la fin de saison des jeunes par une fête. Un tournoi de double parent (voire grand-parent !)- enfant était organisé pour la deuxième année consécutive et malgré la concurrence de la fête de la musique et de la fête des pères, il a rencontré un grand succès avec 40 équipes constituées. Tout au long de la journée, les équipes se sont rencontrées dans la bonne humeur avec l'envie d'aller en famille le plus loin possible dans la compétition. Le repas pris le midi sous le boulodrome permit une pause très conviviale.

Tous les enfants furent récompensés pour leurs progrès accomplis cette année. Et plus particulièrement, leur moniteur Patrick Brochier remet un diplôme aux 15 enfants qui obtenaient leur premier classement cette année.

Les efforts des enfants depuis quelques années permettent aujourd'hui de récolter d'excellents résultats pour les équipes.

Championnat départemental 2ème division :

Equipe 9/10 ans garçons ne s'incline qu'en 1/2 finale contre Rouffiac Tolosan en manquant la finale d'un point

Equipe 11/12 ans garçons ne s'incline qu'en 1/4 de finale contre Colomiers

Challenge Avenir et Espoir départementaux

Equipe 9/10 ans mixte est vainqueur en finale du club de Balma

Equipe 11/13 ans filles est finaliste et perd contre Arnaune

Equipe 8 ans mixte est 1/2 finaliste et perd contre Pibrac

Challenge Edouard Touquet (compétition locale réunissant 26 clubs)

Equipe 9/10 ans garçons est vainqueur en finale de Pins-Justaret

Equipe 11/12 ans garçons est finaliste et perd contre Muret en finale



Maxime Laug, Romain Mirande, Thomas Della Libera, Augustin Fenet



Tom Ronce, Julien Delaleux, Nicolas Mirande, Denis Delaleux



De g à droite : Augustin Fenet, Clara Buron et Maxime Laug



Ameline Alcouffe et Elia Gatti

Basket



Tournoi sur 3 jours : pentecôte (30 31 mai) et dimanche 14 juin pour les seniors et loisirs.



5 équipes de babies - 10 équipes de mini poussins (es) - 12 équipes de poussins (es) - 8 équipes de benjamines - 10 équipes de benjamins - 5 équipes de minimes garçons - 6 équipes de minimes filles - 8 équipes de cadets - 8 équipes de cadettes - 12 équipes

de seniors masculins - 15 équipes de seniors féminins - 4 équipes de loisirs

Enthousiasme et bon comportement des équipes roquettoises.

Le challenge MICHEL PERIES a été remporté par Roquettes.

comité des fêtes

Le nouveau bureau du comité des fêtes

L'assemblée générale annuelle du Comité des fêtes s'est déroulée le 9 septembre dernier.

Un nouveau bureau a été élu qui se compose comme suit :

Président d'honneur : **Michel Pérez**

Président : **Sylvain Puggia**

Vice-Président : **Joël Vaissiere**

Secrétaire : **Anne-Marie Marcillac**

Secrétaire Adjoint : **Jean-Marc Daunis**

Trésorier : **Jean-Paul Politowicz**

Trésorier Adjoint : **Frédéric Puggia**

Membres :

Yves Danflous, Julien Danti, Evelyne Esteve, Laurent Exposito, Michel Iacobone, Henri Labrousse, Edmond Marcillac, Romain Pons, Sandrine Politowicz, Anne-Marie Puggia, Brice Vaissiere

Absents sur la photo :

Laurent EXPOSITO,
Sandrine POLITOWICZ



Les projets pour le trimestre à venir

La fête du Beaujolais Nouveau :

Afin que parents et enfants puissent se reposer le lendemain, la fête du Beaujolais nouveau se déroulera le vendredi 20 novembre et non le jeudi comme le veut la tradition.

Il est prévu une soirée TAPAS avec animation par une banda.

Cette année, cette soirée se fera sur réservations.

Une information sera distribuée dans les boîtes aux lettres indiquant les permanences pour la vente des tickets (tapas).

VENEZ NOMBREUX, LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RESERVE.

Le reveillon de la Saint Sylvestre :

L'organisation sera, cette année encore assurée par le Comité des Fêtes avec une animation par Disco Mobile. Une information également dans les boîtes aux lettres vous communiquera tous les détails de réservation.

Fête Champêtre



Cette année le beau temps n'était pas au rendez-vous pour la Fête Champêtre. Celle-ci s'est déroulée au complexe Dominique Prévost. Peu de jeux ont pu être installés et ce n'est qu'entre deux averses que les enfants en ont profité. Nous étions contrariés pour eux car cette fête leur est en priorité destinée. Le spectacle de marionnettes a su redon-



ner le sourire aux enfants, et leurs rires ont réchauffé nos cœurs. Le repas « aligot » a été une fois de plus très réussi, et l'animation musicale qui l'accompagnait appréciée. Nous adressons un merci particulier à ce groupe.

Ce n'est que vers 19 heures que les derniers danseurs quittaient à regret la



piste en applaudissant chaleureusement la prestation de l'orchestre Jean- Pierre LAURENS.

Merci à toutes et tous pour votre participation à nos manifestations.

***Le Président,
Sylvain PUGGIA***

L'Église de Roquettes

La localité de Roquettes n'existe que depuis le XVI^e siècle au plus tôt et son nom paraît dû à un essaimage, sur la rive opposée de la Garonne, de la population de Roques située en face sur la rive gauche, elle-même habitée depuis le X^e siècle au moins.

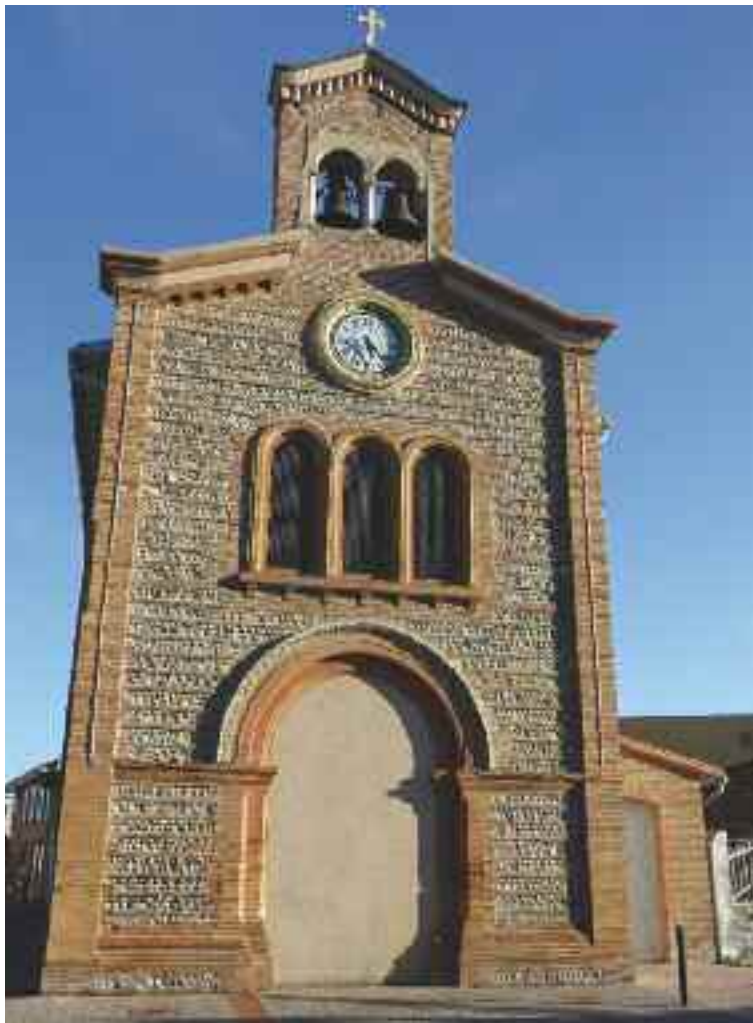
C'est au XVII^e siècle que les Chartreux acquièrent à Roquettes un important domaine qui en fait les seigneurs du lieu, succédant à la famille toulousaine d'Olmières.

L'église de Roquettes se bornait alors à une salle rectangulaire bâtie de lits alternés de briques et de galets, couverte d'une charpente avec un chevet plat et à l'opposé un petit clocher-mur avec une sacristie rectangulaire accolée au côté sud du chœur. En 1839, la municipalité décide de modifier l'édifice, prolongement de la nef côté ouest, démolition du clocher existant et son remplacement par un clocher-mur haut de 15 m ajouré de 2 baies jumelles en plein cintre, et enfin la construction d'une tribune au revers de la nouvelle façade. En 1842 le plafond du chœur est refait en cul de four. En 1851 une seconde sacristie est bâtie (démolie dans le 1er quart de siècle) symétrique de la première qui donne à l'édifice la forme d'un T. Il

est prévu la réfection de la façade, munie d'un portail surmonté de 3 baies, l'achèvement du clocher, le remplacement du plafond par une voûte en plâtre et l'ouverture de trois fenêtres sur chaque côté de la nef et d'une autre au fond du chœur. A une date postérieure, le portail de la façade a été muré et une nouvelle entrée ouverte sur le côté nord, sous la tribune. Une chapelle rectangulaire dédiée à la Sainte Vierge en prolongement de la sacristie méridionale fut construite.

L'édifice, de modeste dimension, ne semble pas très ancien, pourtant certains historiens le datent de la fin du XVI^e siècle. Ce lieu de culte date, peut-être de la même période que le château situé en face (qui semble toutefois avoir possédé son propre sanctuaire).

En 1852 sont posés aux fenêtres, des vitraux par Louis Victor Gesta représentant St Jean l'Évangéliste, le Bon Pasteur et la Vierge



Marie. Dans la chapelle les vitraux représentent la Sainte Vierge et sans doute sainte Catherine de Sienna.

À l'entrée, on peut admirer le bénitier en marbre rouge de Caunes. Le marbre de Caunes connu dès la période romaine, a fourni chapiteaux et colonnes pré-romanes de la très belle abbaye cistercienne de Fontfroide.

Dans le chœur, on peut voir deux tableaux anonymes figurant Saint Bruno (patron de l'église) et Sainte Catherine de Sienna.

Au-dessus du maître-autel en marbre rose, le retable en bois doré à la feuille d'or est en place depuis 1780.

Le décor intérieur n'est pas très ancien. Il est dû à l'abbé Joseph Colombe, curé de Saubens et desservant Roquettes. Arrivé jeune, c'est certainement dans les premières années du siècle dernier qu'il prit la décision de « rafraîchir » l'intérieur de l'église. C'est avec des pochoirs qu'ont été faits les frises à motifs géométriques, les guirlandes et les sujets bibliques, sur fond bleu. Personnalité reconnue pour son intelligence, il exerça son ministère pendant 56 années (de 1907 à 1963 date de sa mort.)

Sur la tribune est installé un petit orgue mécanique de 2 jeux dans un buffet de sapin non signé. On pourrait dater cet orgue des années 1875-1880. La facture est du XIX^e siècle. Il fut restauré par Étienne Fous et inauguré en octobre 1982 par Philippe Bachet. Il est constitué d'un seul clavier à 54 notes.

À l'extérieur, 2 cloches égrenent les temps civils et religieux. Elles ont été fondues en bronze, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle : l'une à Toulouse et la seconde en 1851 à Villefranche de Rouergue en Aveyron. Cette cloche est « sous la protection de Saint Bruno » patron de la paroisse.

D'après J.P.SUZZONI (janvier 1984), Vincent BOUSCATEL et l'ARCEP

Toc, toc, toc ! C'est pour le Recensement.

À partir du 21 Janvier 2010, vous allez recevoir la visite de l'agent recenseur.

Une enquête qui durera environ un mois.

Rappelons que le recensement éclaire nombre de décisions publiques en matière d'équipements collectifs. Y participer est un acte civique.

Commune de moins de 10 000 habitants, Roquettes est concernée en 2010 par le recensement. Des agents recenseurs, dûment mandatés et titulaires d'une carte tricolore avec photo et signée du maire, déposeront à votre domicile une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement.

L'agent recenseur vous aidera à remplir les questionnaires dont les réponses restent confidentielles. Il les récupère une fois remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin. Vous pouvez aussi les retourner directement à la mairie.

Recensement

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France, dans sa diversité et son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile travail ou domicile études, etc.

L'organisation du recensement

Le recensement devient une compétence partagée de l'État et des communes. Les communes ont désormais la responsabilité de préparer et de réaliser les enquêtes de recensement.

Etat civil

Naissances

Mathis ANDRADE-VILLA, le 05 juin 2009,
Bastien ASTEGNO, le 16 juillet 2009.

Mariages

Marlène FILIPPINI et Christophe PEREZ, le 18 juillet 2009,
Virginie RABAUD et Ludovic HENNEQUEZ, le 29 août 2009.
Martine ROMANO et Serge TAJAN, le 12 septembre 2009.
Cécile DANIE et Thierry UNG, le 12 septembre 2009

Décès

Geneviève FARENC, le 31 mai 2009,
François MARTINA, le 04 juin 2009,
Michel DIEGUEZ, le 11 juin 2009,
Liliane IACOBONE, le 24 juin 2009.

L'Insee organise et contrôle la collecte des informations.

La nouvelle méthode de recensement substitue au comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans une technique d'enquêtes annuelles.

Le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Les cinq premières enquêtes de recensement ont été réalisées de 2004 à 2008. Elles permettent de produire les résultats du recensement, milésimé 2006, date du milieu de la période.

Chaque année, des résultats de recensement sont produits à partir des cinq enquêtes annuelles les plus récentes : abandon des informations issues de l'enquête la plus ancienne et prise en compte de l'enquête nouvelle. Ce recensement, organisé suivant une méthode renouvelée, succède aux recensements généraux de la population dont 1999 aura été la dernière édition.

Les communes de moins de 10 000 habitants

Elles sont recensées une fois tous les cinq ans par roulement.

À cet effet, elles ont été réparties en cinq groupes, selon des règles précises qui assurent le même poids démographique à chaque groupe.

Chaque année, l'enquête de recensement porte sur la totalité de la population et des logements des communes du groupe concerné.

Au bout de cinq ans, l'ensemble de la population des communes de moins de 10 000 habitants est recensé.

> Pharmacies de garde Tour de garde des trois rivières

ARCIZET 38 rue St Barbe
31860 Pins Justaret - 05 61 76.26.62
Garde le 01.11.09

DAVASSE Centre Cial Croisette
31860 Pins Justaret - 05 62 20.68.20
Garde les 08 et 11.11.09

DELPERIE THOMAS 66 rue d'Andorre
31120 Pinsaguel - 05.61.72.01.73
Garde le 15.11.09

DE LA RUE PRINCIPALE 3 rue Principale
31120 Portet sur Garonne - 05.61 72 01 22
Garde le 22.11.09

CARTON rue du Commerce
31120 Portet sur Garonne - 05 61 72 00 32
Garde le 29.11.09

DU RECEBEDOU 8 chemin des Genets
31120 Portet sur Garonne - 05 62.20.09.51
Garde le 06.12.09

DES ECOLES .3 rue des Ecoles
31120 Roques sur Garonne - 05 61.72.12.81
Garde le 13.12.09

PIQUEMAL . 45 rue Clément Ader
31120 Roquettes - 05 61 72.22.90
Garde les 20 et 25.12.09

DEMOUX 4 rue Simon de Lancefoc
31810 Venerque - 05.61.08.50.02
Garde les 27.12.09 et 01.01.10

